# Point 5 de l’ordre du jour : Discussion sur le registre de demandes d’intervention

## Note : le présent document a été préparé par le personnel de soutien de l'ICANN.

## Problématique :

## 

## Cette séance offre au GAC l’opportunité de réviser le statut du registre de demandes d’intervention de l’ICANN destiné à mieux suivre les avis du GAC au Conseil, avant la réunion avec le groupe de travail GAC-Conseil d’administration sur la mise en œuvre des recommandations (BGRI).

Voir le document d’information pour le point 10 de l’ordre du jour.

## Contexte :

Pendant la réunion de l'ICANN61 à San Juan, le GAC a organisé une réunion à propos du groupe de mise en œuvre des recommandations GAC-Conseil d’administration (BGRI) (voir la retranscription de la séance sur -<https://static.ptbl.co/static/attachments/169285/1520888837.pdf?1520888837>.

Parmi les questions de mise en œuvre des recommandations abordées pendant la séance, les participants ont eu une présentation des derniers développements concernant les initiatives du personnel de l'organisation de l'ICANN visant à rendre plus opérationnels les éléments historiques des avis du GAC de l'ARR, un répertoire complet des anciens avis du GAC depuis avril 2013 lors de la réunion publique ICANN46 à Beijing.

Le répertoire actuel de l'ARR se compose de 162 éléments individuels de d'avis du GAC (jusqu'au communiqué de l'ICANN60), dont 26 sont toujours considérés comme « à évaluer ou examiner » ou « en cours de mise en œuvre ». Les autres 136 éléments d'avis sont considérés comme étant dans la phase « demande clôturée » : phase pour laquelle l'ICANN a déterminé que l'avis donné avait été mis en place et « achevé ».

Lors de l'ICANN60 il a été convenu qu'une approche devait être établie pour confirmer que le GAC était d'accord avec l'évaluation actuelle de l'organisation des 136 éléments précédents des avis « clos ». Pour le moment, le processus d'évaluation de l'historique n'est pas clair. De plus, il est nécessaire d'établir un processus de confirmation pour que soit pris en considération l'ensemble des futurs avis du GAC.

## Prochaines étapes :

**Confirmer le statut des avis passés :** Joint à l'ordre du jour de cette séance sur le site Web du GAC (voir- <https://gac.icann.org/agendas/icann62-panama-city-agenda>) se trouve le dernier recueil de l'ARR des 162 éléments d'avis présentés sous la forme de 44 pages de calcul. Comme indiqué dans le communiqué de San Juan (et précédemment abordé à Abu Dhabi lors de l'ICANN60), l'une des étapes finales de l'opérationnalisation de la base de données, avant que ce ne soit publié en ligne et régulièrement mis à jour, est la confirmation par le GAC (rédacteur de l'avis) de la décision et du statut de l'organisation de l'ICANN concernant les différents éléments d'avis.

 Les membres du GAC ont précédemment discuté de ce qui pouvait être fait pour confirmer la phase de mise en œuvre des avis passés du comité, mais aucune décision finale n'a été prise quant aux prochaines étapes à suivre.

Les options visant à procéder à une évaluation des anciens avis pourraient inclure :

(1) une révision complète des 162 éléments d'avis ;

(2) une mesure visant à 'confirmer' uniquement les 136 éléments d'avis que l'organisation de l'ICANN a considéré comme 'clos' ;

(3) une révision plus limitée des éléments d'avis que l'organisation de l'ICANN a qualifié comme 'évaluer et examiner' ou 'en phase de mise en œuvre' ; ou

(4) une toute autre approche.

**Séance consacrée aux attentes :** Pendant cette séance, on espère que les membres du GAC vont apporter leurs commentaires sur les quatre options éventuelles et partager des idées, suggestions ou recommandations quant à la manière dont le GAC pourrait mener de manière efficace une révision du répertoire existant des avis passés.

## Gestion des documents

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre** | Registre de demandes d’intervention |
| **Distribution** | Membres du GAC |
| **Date de distribution** | Version 1.0 7 juin 2018  Version 1.1 14 juin 2018 |